

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coup d'État militaire en Birmanie : les députés de la majorité veulent prendre position

Paris, le vendredi 28 mai 2021

Après la première réapparition publique d'Aung San Suu Kye et alors que la pression s'intensifie sur les entreprises étrangères pour ne plus coopérer avec la junte, les cosignataires de la proposition de résolution initiée par la députée des Français de l'étranger Anne GENETET veulent que l'Assemblée nationale affirme solennellement son soutien à la population birmane.

La députée Anne GENETET a déposé le 26 mai une proposition de résolution cosignée par 66 députés portant sur la dénonciation des faits et conséquences du coup d'État militaire du 1er février 2021 en Birmanie.

Compte tenu de la situation dramatique sur place et de ses lourdes conséquences humanitaires, politiques et économiques pour l'ensemble de la région, **Anne GENETET et ses collègues considèrent en effet que l'Assemblée nationale est pleinement légitime à exprimer sa solidarité envers les Birmans** ainsi que leurs représentants démocratiquement élus, **et à condamner sans équivoque les exactions des forces armées.**

“Par le vote de cette résolution, l'Assemblée nationale affirmera solennellement sa position en soutien à la population birmane victime d'une grave atteinte et régression de l'ensemble de ses droits acquis au cours de la transition démocratique amorcée depuis 2010”, précise Anne GENETET, qui l'a élaborée en s'appuyant sur les nombreux témoignages qu'elle a pu collecter ces derniers mois en tant que députée de la 11e circonscription des Français établis hors de France (49 pays d'Asie, d'Océanie et d'Europe orientale), ainsi que sur ses propres observations.

Cette "PPR" fait l'objet d'un **avis favorable** du **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** et du **Whip LREM pour la Commission des affaires étrangères** Jean-François MBAYE. **Son inscription lors d'une séance dont l'ordre du jour est fixé par l'Assemblée nationale est en cours de discussion** avec le Président du groupe parlementaire, le Président de l'Assemblée nationale et les membres du Gouvernement concernés.

Par cette résolution, les cosignataires du texte :

- 1. Condamnent avec la plus grande fermeté le coup d'État** perpétré par l'armée birmane le 1er février 2021 et sa prise de pouvoir consécutive à celui-ci.
- 2. Condamnent l'ampleur et l'impunité des crimes** commis sur le sol birman par les forces de

Anne GENETET est députée de la 11e circonscription des Français établis hors de France (49 pays d'Asie, d'Océanie et d'Europe orientale) et porte-parole du groupe parlementaire LREM à l'Assemblée nationale. Membre de la Commission des affaires étrangères, elle préside le groupe d'amitié France-Iran. Médecin de formation, elle est membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST).

sécurité.

3. **Expriment leur soutien total à la population birmane dans sa lutte** pacifique et légitime pour la démocratie, les libertés et le plein respect des droits humains.
4. **Appellent les forces de sécurité birmanes à reconnaître et respecter le résultat des élections** générales du 8 novembre 2020 dès à présent, de mettre un terme à l'état d'urgence, cesser un emploi systématique et disproportionné de la force et de céder le pouvoir aux autorités civiles élues démocratiquement.
5. **Enjoignent les forces de sécurité birmanes à libérer immédiatement et sans condition les prisonniers** politiques ou civils détenus, assignés à résidence ou incarcérés, pendant et à la suite du coup d'État du 1er février 2021, dont le président de la République U Win Myint et la Conseillère pour l'État Daw Aung San Suu Kyi.
6. **Invitent la France à s'employer de manière déterminée, avec ses partenaires de l'Union européenne, de l'Association des nations d'Asie du sud-est et des Nations unies à promouvoir une sortie de crise** pacifique, rapide et inclusive, en associant toutes les parties, notamment celles issues des élections générales du 8 novembre 2020, de la société civile, des partis politiques et des groupes ethniques.
7. **Invitent le Gouvernement français à réaffirmer, avec le soutien de l'Union européenne, sa conviction que la démocratie, l'État de droit et le respect des droits humains sont fondamentaux** pour parvenir à une croissance économique et à une prospérité durable et réellement partagée pour la population de Birmanie et la communauté internationale.
8. **Expriment leur soutien à l'égard des efforts humanitaires conduits** au profit des populations les plus vulnérables, notamment dans le cadre de la lutte mondiale contre la propagation de la covid-19.